Le Relecq-Kerhuon (29) : surpris à cambrioler une maison, il résiste aux gendarmes en les frappant avec un manche de pioche. Déclarant plusieurs dates de naissance, il aurait “entre 16 et 33 ans”

15/05/2026 à 11h49



Les gendarmes ont reçu, le lundi 11 mai 2026, vers 22 h 15, plusieurs appels d’habitants du Relecq-Kerhuon, inquiets du comportement d’un individu dans leur quartier. Grâce à ces bons réflexes des voisins, l’homme a pu être repéré et interpellé, vers 23 h 45, en flagrant délit, alors qu’il tentait de s’introduire à l’intérieur d’une maison qu’il semblait viser.

Mais avant d’être arrêté, le cambrioleur a d’abord pris la fuite. Lancés à sa poursuite, deux militaires du Psig, le peloton de surveillance et d’intervention de la gendarmerie, ont réussi à l’interpeller. Mais avant, le fuyard, armé d’un bâton en bois, a tenté de frapper les gendarmes. Ils ont tout

deux porté plainte.

Vu qu’il a donné plusieurs dates de naissance différentes et qu’il a refusé la prise de ses empreintes digitales et de son ADN, son identité n’a pu être formellement reconnue. Mais son interpellation met un terme à une série de cambriolages qui a fait une dizaine de victimes au total. Il est aussi soupçonné d’être l’auteur d’un cambriolage effectué le dimanche 10 mai à Guipavas.

Présenté au parquet puis placé en détention provisoire, il sera présenté, ce vendredi 15 mai 2026, en comparution immédiate au tribunal de Brest.

Ouest France